

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n° 2019-108 en date du 19 JUIN 2019
Portant demandes de subventions : Editions touristiques 2019**

L'an Deux Mille Dix Neuf, le dix-neuf juin à 18 heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de ROUGNAT, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 13/06/2019

Nombre de conseillers en exercice : 63		
Présents : 53	Votants : 58	POUR : 58
Pouvoirs : 5	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 5	Exprimés : 58	

Présents : MM., DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, SIMONET FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, SIMON, DESCLOUX, ROBBY, BOYER, LE CORRE, FERRIER, BRUNET A, ECHEVARNE, JOUANDEAU, BONNAUD, POULAIN, LONGCHAMBON, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, ALLEYRAT, BOUDINEAU, MONTEIL, LAVAUD, SAINT ANDRE, PAYARD, VERNADE, JARY, SCHMIDT, PLAS , GENDRAUD, PEYRAUD, LUQUET, D'HULSTER ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIELLE, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON , BRUNET M, BARBAUD, SIDOUX, BONDIEU, GIRAUD LAJOIE, JOUENNE.

Pouvoirs : MM., PEROCHE à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, PERRIER F à ROULLAND, WELZER à VENTENAT, SEBENNE à BARBAUD.

Excusés : MM., VERDIER, RAILLARD, TOURNAUD, DECHAUD, CHAUMETON,

Secrétaire de séance : Monsieur Guy FONTVIELLE

Rapporteur : Marie-Françoise VENTENAT, Vice-présidente.

Pour assurer la promotion de l'offre touristique du territoire Est Creusois, les deux EPCI Creuse Confluence et Marche et Combraille en Aquitaine ont décidé d'éditer **deux brochures à destination des visiteurs : un guide touristique et un agenda sur le territoire des deux EPCI.**

L'objectif étant de ne pas multiplier les supports papiers, d'optimiser les coûts et de proposer des outils adaptés aux demandes des clients.

Pour rappel, le plan de financement prévisionnel ci-dessous a fait l'objet d'une inscription budgétaire au budget primitif 2019.

	DEPENSES	RECETTES	
Prestataire : conception et impression	4 863,55 € TTC	EPCI Marche et Combraille	305,43 € TTC
		EPCI Creuse Confluence	667,28 € TTC
		FEADER (Leader)	3 890,84 € TTC
TOTAL	4 863,55 € TTC	TOTAL	4 863,55 € TTC

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20190619-2019-108-DE
Date de télétransmission : 01/07/2019
Date de réception préfecture : 01/07/2019

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet tel que présenté ci-dessus,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel,
- D'autoriser le Président à déposer tout dossier de subvention portant sur ce projet et notamment les aides européennes dans le cadre du LEADER,
- D'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 1^{er} juillet 2019
Pour copie conforme, le 1^{er} juillet 2019

Le Président,
Pierre DESARMENIEN

